

**CONDITIONS PARTICULIERES du « .se »**  
**PRESTATION D'ENREGISTREMENT ET DE GESTION DE NOMS DE DOMAINE AUPRES**  
**D'ASCIO**

**ARTICLE 1. OBJET**

---

NordNet a conclu une convention avec un prestataire Registrar, la société Ascio, qui est un partenaire agréé de II-STIFTELSEN (IIS), le Registre exclusif pour l'extension géographique de la Suède, « .se ».

Les présentes Conditions Particulières de prestation d'enregistrement et de gestion de noms de domaine auprès d'Ascio (ci-après les « Conditions Particulières) complètent les Conditions Générales de prestation d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine enregistrés auprès d'Ascio (ci-après les « Conditions Générales »), et ont pour objet de préciser les conditions dans lesquelles Nordnet intervient dans le cadre d'Actions (enregistrement, renouvellement, modification, transfert, suppression) relatives aux Noms de domaine que le Registrant (ci-après « Vous ») souhaite créer en « .se » ou souhaite faire gérer par Nordnet via Ascio, ainsi que les termes et conditions dans lesquels Vous pouvez demander la réalisation d'une Action sur ledit Nom de domaine

En cas de conflit entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, ces dernières prévaudront.

**ARTICLE 2. AUTRES CONDITIONS APPLICABLES**

---

Préalablement à tout enregistrement ou demande de gestion d'un Nom de domaine en « .se », Vous devez également avoir pris connaissance et accepter les documents suivants, édités par le Registre en charge du « .se » :

- (i) La réglementation applicable aux Noms de domaine sous « .se » :

Version anglaise (fournie à titre indicatif, la version suédoise faisant foi), accessible sur [https://www.iis.se/docs/Registreringsvillkor\\_eng.pdf](https://www.iis.se/docs/Registreringsvillkor_eng.pdf) ;

- (i) Les conditions particulières propres aux Noms de domaine sous « .se », spécifiées sur le site du Registre II-STIFTELSEN, accessibles via les liens suivants en version anglaise (fournie à titre indicatif, la version suédoise faisant foi) :

- Concernant les Noms de domaine avec des caractères tels que å, ä, ö (Internationalized Domain Names) : <https://www.iis.se/english/domains/se/idn/>
- Termes et conditions : <https://www.iis.se/english/domains/se/terms-and-conditions/> ;
- Concernant les Noms de domaine en « .se » ayant vocation à se libérer : <https://www.iis.se/english/domains/se/to-be-released/> ;

Nous attirons votre attention sur le fait que ces documents, édités par le Registre, peuvent être rédigés en suédois ou en anglais, sans qu'une traduction française officielle ne soit toujours disponible. Il est à noter par ailleurs que ces traductions sont généralement fournies à titre indicatif. En cas de différends, seule la version identifiée comme telle fera foi.

Ces documents peuvent également vous être envoyés par courriel, sur simple demande adressée à Nordnet comme indiqué à l'article « Notifications » des Conditions Générales.

Vous vous engagez à respecter leurs termes et conditions. Toute violation des dispositions de ces documents pourra entraîner la mise en quarantaine ou la Suppression de votre Nom de domaine. Vous ne pourrez prétendre, à ce titre, à aucune indemnité.

Ces documents peuvent faire l'objet de modifications par le Registre, l'Autorité de tutelle ou l'organisme en charge de leur rédaction et/ou application. Dès lors, vous vous engagez à les consulter régulièrement et notamment préalablement à toute demande d'Action. Les documents applicables sont ceux en vigueur au jour de la demande d'Action.

### **ARTICLE 3. CONDITIONS D'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE « .se »**

---

En complément des règles définies au sein des Conditions Générales de prestation d'enregistrement et de gestion de Noms de domaine auprès d'Ascio et des conditions complémentaires applicables visées ci-dessus, le Nom de domaine en « .se » doit respecter les règles suivantes au risque d'être refusé ou supprimé par le Registre.

#### **3.1 Eligibilité**

Un Nom de domaine « .se » peut être accordé à toute personne physique ou morale détenant un numéro personnel d'identification ou d'identité, ou qui peut être identifié par une inscription à un Registre tenu par une autorité gouvernementale ou par une organisation exerçant une autorité étatique ;

Pour l'enregistrement d'un nouveau Nom de domaine, le principe du « premier arrivé, premier servi » s'applique. Ainsi, les Noms de domaine sont attribués dans l'ordre d'entrée au sein du Registre II-STIFTELSEN.

#### **3.2 Formulation des Noms de domaine**

- (i) Le Nom de domaine en « .se » ne peut contenir que des caractères ASCII, c'est-à-dire les lettres comprises entre A et Z, les chiffres compris entre 0 et 9, les traits d'union et certains caractères spéciaux ;
- (ii) Le Nom de domaine doit se composer d'une longueur minimale de 3 caractères, et maximale de 63 caractères ;
- (iii) Le Nom de domaine en « .se » doit obligatoirement commencer et finir avec une lettre ou un chiffre et ne doit pas être composé uniquement de traits d'union ;
- (iv) Ne peut être enregistrée en tant que Nom de domaine une combinaison de chiffres au format xxxxx-xxxx comprenant, ou pouvant comprendre une identité personnelle ;
- (v) Pour des raisons techniques, ne peut être enregistré un Nom de domaine commençant par deux caractères ASCII suivi de deux traits d'union ;
- (vi) Le Nom de domaine doit obligatoirement être recodé en caractères ASCII préalablement à son enregistrement ;
- (vii) Le Nom de domaine ne peut pas être enregistré en tant que nouveau Nom de domaine s'il est identique à un Nom de domaine préexistant en « .se » ;
- (viii) Les sous-domaines de Noms de domaine déjà enregistrés sont administrés par le Titulaire de ces derniers ;
- (ix) Le Registre II-STIFTELSEN se réserve la possibilité de bloquer l'enregistrement de certains Noms de domaine, dont la liste est disponible via l'adresse suivante : <https://www.iis.se/english/domains/se/blocked-se-domains/> ;
- (x) Le Registre II-STIFTELSEN se réserve la possibilité de réserver l'enregistrement de certains Noms de domaine à certains Titulaires, à l'issue d'une évaluation spéciale. La liste de ces Noms de domaine est disponible via l'adresse suivante : [www.iis.se](http://www.iis.se).

A défaut, le Registre et/ou Registrar et/ou NordNet pourra refuser l'enregistrement du Nom de domaine.

## **ARTICLE 6. DONNEES PERSONNELLES**

---

Vous êtes informé que certaines données personnelles sont publiées et notamment le nom et l'adresse du Titulaire du Nom de domaine, le Contact Administratif, les noms de serveurs (si indiqués). Ces informations seront consultables via le Whois par tout utilisateur d'Internet.

Vous êtes également informé du droit de demander la correction de vos informations personnelles à tout moment auprès du Registre II-STIFTELSEN.

## **ARTICLE 7. LITIGES PORTANT SUR LE NOM DE DOMAINE**

---

Toute personne estimant avoir été lésée dans ses droits en raison de l'enregistrement d'un Nom de domaine doit contacter le titulaire du nom de domaine litigieux. Afin d'obtenir l'assistance du Registre, qui n'intervient aucunement en qualité d'arbitre, le plaignant doit entamer une procédure formelle (action en justice, arbitrage, ...) afin de tenter de récupérer ledit nom de domaine.